

## **Chapitre 2 : Recherche de 'information, synthèse et exploitation**



## II. 1 Introduction

Au cours de vos études, vous serez amenés à réaliser différents travaux de recherche (PFE, rapports de stage, ...).

Comme vous le savez certainement, ces travaux reposent sur des documents scientifiques, professionnels et de vulgarisation qui seront utilisés dans leur intégralité ou bien dont un extrait sera cité ou paraphrasé.

Par conséquent, certaines de ces références feront l'objet d'une note en bas de page et figureront dans une bibliographie en fin de travail avec tous les autres documents qui auront servi à sa rédaction.

La recherche scientifique au sens particulier est une activité consistant en un processus de collecte et d'analyse de données dans le but de répondre à un problème (questionnement).

## II. 2 Types de documents

Ils dépendent du niveau et de la nature de l'information recherchée :

- ❖ Les dictionnaires et encyclopédies, utiles pour comprendre le sujet et le préciser, surtout lorsqu'il s'agit de concepts nouveaux.
- ❖ Les livres ou monographies, utiles pour approfondir la recherche. Sont inclus dans cette catégorie :
  - ✓ Les manuels, qui font le point sur une question
  - ✓ Les mémentos, qui permettent de se faire une idée rapide sur un sujet
  - ✓ Les précis, qui approfondissent un aspect de la question
  - ✓ Les actes de colloques, qui sont les comptes rendus d'un congrès.
- ❖ Les périodiques généralistes ou spécialisés : ils permettent de se tenir informé des derniers résultats de la recherche ou de l'actualité d'une question de société.
- ❖ Thèses, mémoires, rapports de recherche : d'un haut niveau scientifique, ils sont appropriés pour traiter un sujet pointu.
- ❖ Documents spécifiques (cartes, brevets, images, données statistiques, etc.) : leur usage dépendra du domaine disciplinaire ou de l'approche
- ❖ La documentation officielle : c'est l'ensemble des documents officiels édités par l'état (lois, décrets, règlements, marchés publics, associations, etc.)

## **II. 3 Les étapes de la recherche**

Chercher de l'information c'est constituer une liste de références ou une liste bibliographique.

La démarche classique et logique pour une bonne recherche de l'information se résume en quatre étapes :

- Celle de la définition du problème de recherche
- La construction technique : le choix des principales techniques de recherche.
- La collecte des données.
- L'analyse et l'interprétation.

### **II. 3. 1 Recherche de l'information en bibliothèque**

La recherche bibliographique vise à réunir le maximum d'informations sur les écrits disponibles concernant le sujet choisi.

Grace au progrès considérable réalisé dans le stockage et la gestion des données informatiques, cette recherche est devenue chose aisée de nos jours, si l'on sait utiliser les ressources documentaires existantes dans les bibliothèques nationales, universitaires et spécialisées.

La bibliographie, c'est un ensemble de références bibliographiques classées.

Elle concerne aujourd'hui l'ensemble des supports documentaires (qu'ils soient sous format papier ou électroniques : Livres, articles ...).

### **II. 3. 2 Recherche sur les catalogues informatisés**

La consultation des catalogues vous permet de repérer les documents possédés par une bibliothèque (Système de cote), même s'ils sont en prêt, en traitement, en commande, quelle que soit leur localisation.

Les catalogues de bibliothèques pluridisciplinaires, ils sont incontournables pour trouver de la documentation papier.

### III. 3. 3 Recherche sur les banques de données

Elles sont constituées d'un ensemble structuré de références bibliographiques sur un sujet, un domaine, un type de document, etc.

Elles peuvent contenir une analyse, un résumé et de plus en plus souvent l'accès au texte intégral du document lui-même. Elles peuvent être des:

- ✓ Bases pluridisciplinaires
- ✓ Bases spécialisées

### II. 3. 4 Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

C'est une méthode de classement et de présentation des documents. Il ne faut pas confondre bibliographie, référence bibliographique, biographie.

Il y a plusieurs sortes de bibliographie :

- La bibliographie systématique : tous les documents parus dans le même lieu et même date.
- La bibliographie signalétique : donne les caractéristiques essentielles du document.
- La bibliographie critique : émet un jugement sur les documents listés.
- La bibliographie rétrospective : décrit les documents publiés dans le passé.
- La bibliographie exhaustive : décrit tous les livres publiés dans le cadre thématique, chronologique ou géographique retenu.

### II. 3. 5 Qu'est-ce qu'une référence bibliographique ?

La référence bibliographique, c'est l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser.

La référence bibliographique, c'est la carte d'identité du document, elle comprend donc :

- Sa description intellectuelle (nom de l'auteur, titre...)
- Sa description physique (ex : le nombre de pages)

L'écriture des références bibliographiques doit être homogène, que ce soit :

- au niveau de la typographie et de la mise en page
- au niveau de l'ordre des informations (à noter des pratiques de rédaction différentes selon les disciplines).